« Tout est prêt ! » Décidément, notre ministre se répète. Après l'école à distance du mois de mars, improvisée avec les moyens du bord par les collègues inventifs et autonomes, c'est, parait-il, de cette rentrée dont parlait Jean-Michel. Effectivement, les élèves pourront être accueilli-e-s mardi parce que l'essentiel aura été préparé. Encore une fois, cependant, Jean-Michel et son équipe n'y seront pour rien. Ce sont les travailleuses et les travailleurs de l'éducation qui auront pensé et réalisé les meilleures conditions d'accueil possibles pour les enfants malgré le ministère et certainement pas grâce à lui.

Comme tous les mauvais élèves, Jean Michel ne fait pas ses devoirs. Quatre mois pour préparer une rentrée et un protocole sanitaire, « copier-coller » d'une version périmée, parachutée à la dernière minute. « Prenez tous les élèves et débrouillez-vous avec les préconisations sanitaires », c'est ce qu'il faut retenir des consignes ministérielles.

Comme tous les mauvais élèves, Jean-Michel ment pour s'en sortir. « Aucun pays européen ne propose de masques gratuits aux élèves »… sauf l'Espagne et l'Italie. Si les masques sont des éléments de sécurité et qu'ils sont obligatoires, si l'école est gratuite puisque l'égalité est à ce prix, il faut fournir des masques aux élèves du secondaire et aux personnels.

Comme tous les vilains garçons, Jean-Michel ne partage pas son goûter. Le budget 2021 prévoit une augmentation d'environ 15 € par mois pour la plupart des professeurs. C'est ce qu'on appelle « une revalorisation historique » rue de Grenelle. Dans le même temps, un arrêté du 30 juillet 2020 (NOR: MENH2007598A) acte l'augmentation du traitement du haut encadrement (recteurs, DASEN etc.) de plusieurs centaines d'€uros par mois.

Comme tous les mauvais camarades, Jean-Michel n'aide pas les autres. Il ne tient pas ses promesses d'embauche et les classes à plus de trente élèves garantiront en cette nouvelle année de COVID la promiscuité nécessaire à la meilleure circulation des miasmes et les plus adéquates conditions de travail pour les élèves fragilisés par 5 mois sans école.

Comme tous les caïds, Jean-Michel se fait une bande pour taper les autres à la récré. Sa copine Rihlac lui a fait une loi pour obliger les directeurs et directrices à faire appliquer sa politique à la lettre dans toutes les écoles. Dans une circulaire du 25 août, il est affirmé que les directeurs et directrices du primaire vont « bénéficier » d'une délégation de compétences de l'autorité académique pour le bon fonctionnement de l'école qu'ils dirigent. En attendant la prochaine adoption-promulgation de la loi, les chargé-e-s de direction deviennent, de fait, des supérieurs hiérarchiques (même si la loi affirme le contraire) afin de « simplifier » les processus de décision. Le ministre ordonne, les chefs transmettent, les profs exécutent, c'est plus simple, en effet.

Défendre les élèves, défendre nos intérêts de classe, combattre ce qui nous opprime.

L'enthousiasme de retrouver les collègues et les élèves, l'appréhension du virus en embuscade, un ministre qui fait de la publicité mensongère, une école qui s'enfonce dans l'autoritarisme managérial et le tri social, des personnels paupérisés et méprisés, des régressions pédagogiques sur fond d'évaluations nationales, de procédures standardisées « neuro-éducation », d'approche par compétences, de fluence de lecture chronomètre en main… mais aussi de nouvelles solidarités à reconstruire avec l'ensemble des premiers de corvées, du sens à donner à nos pratiques, de nouveaux espaces d'autonomie et de coopération à construire dans nos classes, dans nos quartiers, dans nos vies…

Les raisons d'espérer sont pour nous des raisons de nous battre.

Bonne rentrée à tous et toutes et Banzaï !